

Charte durabilité de OneRagtime

1. Introduction à la Charte de durabilité de OneRagtime

Contexte et importance de la durabilité

À une époque marquée par une attention accrue portée aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), la nécessité d'intégrer la durabilité dans les pratiques d'investissement est indéniable. La Charte de durabilité de OneRagtime constitue une réponse stratégique à l'évolution de ces dynamiques de marché ainsi qu'à la nature diversifiée de nos investissements dans différents secteurs. Le présent document expose l'approche globale de OneRagtime visant à intégrer les considérations ESG dans ses processus d'investissement fondamentaux, réaffirmant son engagement en faveur du développement durable en conformité avec les standards et attentes internationaux.

Objectifs de la Charte de durabilité

L'objectif principal de la présente Charte est de définir de manière transparente notre méthodologie d'intégration des critères ESG dans les processus de prise de décision et de gestion de notre portefeuille d'investissements. Cet engagement garantit que l'ensemble des investissements respecte non seulement les principes de l'investissement durable et responsable, mais contribue également à leur promotion. Ce cadre est conçu pour évoluer de manière dynamique avec les objectifs et stratégies des futurs fonds d'investissement, afin d'assurer son adaptabilité et sa pertinence dans un monde en constante évolution.

Engagement du fonds de capital-investissement

OneRagtime s'engage à promouvoir activement les critères environnementaux et sociaux, tout en favorisant les investissements durables. Cet engagement se traduit par la mise en œuvre d'une série de mesures opérationnelles concrètes, incluant l'intégration des critères ESG dans nos processus d'investissement, nos politiques de gestion des risques et l'amélioration continue de notre stratégie ESG. L'année 2022 a marqué un tournant significatif dans le déploiement de ces initiatives, les levées de fonds traduisant un alignement renforcé avec les valeurs ESG, notamment au travers de nos deux premiers fonds relevant de l'article 8, OneRagtime Rhapsody II et OneRagtime Paragon.

Étapes concrètes : approche générale des considérations ESG

Concrètement, l'approche de OneRagtime comprend :

- **Stratégie ESG générale** : mise en place d'un cadre intégrant les facteurs ESG à tous les niveaux d'activité, de la due diligence à la gestion continue ;
- **Intégration des critères ESG dans les processus d'investissement** : élaboration et mise en œuvre de politiques intégrant les considérations ESG au cœur de l'analyse et de la prise de décision en matière d'investissement ;
- **Politiques de gestion des risques** : identification, évaluation et gestion des risques liés aux facteurs ESG, afin de sécuriser les investissements et d'accroître leur impact sociétal et environnemental ;
- **Évolutions futures de la stratégie ESG** : poursuite du perfectionnement et du renforcement de notre stratégie ESG afin d'anticiper les tendances de marché et les exigences réglementaires, et de maintenir OneRagtime à l'avant-garde de l'investissement durable.

Par ces initiatives, OneRagtime entend non seulement se conformer aux pratiques durables, mais également jouer un rôle moteur dans leur adoption, en établissant un standard d'investissement responsable aligné sur les intérêts à long terme de ses parties prenantes et de la collectivité au sens large.

2. Absence d'objectif d'investissement durable

Précision relative à l'objectif d'investissement

Le présent produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales, mais ne poursuit pas un objectif d'investissement durable en tant qu'objectif principal.

Caractéristiques environnementales ou sociales du produit financier

Le Fonds promeut les caractéristiques environnementales et sociales suivantes au sein de l'ensemble des sociétés de son portefeuille :

1. **Réduction des impacts négatifs potentiels sur la durabilité** : des mesures sont activement mises en œuvre afin de minimiser tout impact négatif sur la durabilité ;
2. **Contribution à l'emploi (croissance des ETP)** : le fonds soutient des initiatives favorisant la création d'emplois et la croissance des effectifs en équivalent temps plein (ETP) ;
3. **Indicateurs et pratiques de diversité et d'inclusion** : engagement en faveur du renforcement de la diversité et du développement de pratiques inclusives au sein de l'ensemble des entités financées ;
4. **Partage de la valeur et sécurité des collaborateurs** : garantie d'un partage équitable de la valeur entre les parties prenantes et priorité accordée à la sécurité des salariés ;
5. **Bonne gouvernance** : respect de standards élevés de gouvernance d'entreprise.

Ces caractéristiques s'alignent sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies, en mettant l'accent sur l'impact social, les conditions de travail, la sécurité, la gouvernance et l'orientation stratégique globale.

Non-prise en compte des principales incidences négatives (PAI)

OneRagtime, en tant qu'entité de gestion employant moins de 500 salariés, adopte une approche volontaire concernant la prise en compte des principales incidences négatives (Principal Adverse Impacts – PAI). La société n'est pas tenue de prendre en compte les impacts négatifs en matière de durabilité en raison de sa taille.

Lorsqu'elle choisit de ne pas suivre les orientations réglementaires relatives aux PAI, OneRagtime applique le principe « comply or explain ». Bien que les facteurs de durabilité soient pris en compte dans les décisions d'investissement, les PAI ne sont pas, à ce jour, pleinement intégrées en raison de limitations liées à la disponibilité des données, rendant difficile une mesure exhaustive de ces impacts.

Pour plus d'informations, il convient de se référer à notre document de déclaration de non-prise en compte des PAI : [lien](#).

Composition du portefeuille

Nous nous engageons à allouer au moins 30 % des actifs de nos fonds relevant de l'article 8 à des investissements à impact direct. À ce jour (30/06/2024), ce seuil est largement dépassé, puisque 63 % du portefeuille du fonds Rhapsody II est composé de start-ups à impact (notamment Pickme, Golem.ai,

Benefiz, Sonio, Captain Cause, Stokelp), démontrant notre engagement actif auprès d'entreprises contribuant de manière significative à des améliorations environnementales et sociales. Cette approche reflète notre engagement en faveur de la durabilité, en mettant l'accent sur la promotion de caractéristiques essentielles plutôt que sur la poursuite exclusive d'un objectif d'investissement durable.

3. Stratégie d'investissement

OneRagtime s'engage à promouvoir la durabilité et l'investissement responsable au travers d'une stratégie d'investissement rigoureuse intégrant des critères ESG stricts. Notre approche vise à garantir que chaque investissement satisfasse non seulement à nos objectifs financiers, mais contribue également positivement aux résultats sociaux et environnementaux. Cette stratégie s'applique à l'ensemble de nos fonds actuels, Rhapsody II et Paragon.

Phase de sélection ESG préalable à l'investissement

Notre phase préalable à l'investissement intègre désormais des processus de sélection ESG renforcés, reflétant les standards de marché et exigences réglementaires les plus récents.

Critères environnementaux :

- Émissions de GES : évaluation de la gestion et des stratégies de réduction des émissions de gaz à effet de serre, alignées sur des objectifs fondés sur la science ;
- Gestion de l'énergie : analyse de l'efficacité énergétique, du recours aux énergies renouvelables et des pratiques d'économie circulaire ;
- Eau et ressources marines : évaluation de l'utilisation durable de l'eau, des mesures de conservation et de la protection des ressources marines ;
- Prévention et contrôle de la pollution : garantie d'une manipulation, d'un stockage et d'une élimination sûrs des substances dangereuses ;
- Gestion des déchets : examen des politiques de réduction des déchets, des programmes de recyclage et des méthodes d'élimination durable ;
- Biodiversité et écosystèmes : prise en compte des impacts sur la biodiversité, les écosystèmes, les sols, l'eau et la qualité de l'air.

Critères sociaux :

- Droits humains : conformité aux standards relatifs aux droits humains et aux pratiques de travail équitables, incluant l'utilisation éthique de l'IA ;
- Santé et sécurité des salariés : évaluation des mesures de santé et de sécurité au travail selon des lignes directrices actualisées ;
- Engagement des salariés : promotion d'initiatives favorisant l'implication et la satisfaction des collaborateurs ;
- Diversité et inclusion : évaluation de politiques et pratiques complètes en matière de diversité et d'inclusion ;
- Développement de carrière : garantie d'opportunités de formation continue et de développement professionnel.

Critères de gouvernance :

- Éthique des affaires et lutte contre la corruption : respect de pratiques commerciales éthiques et de mesures anticorruption ;
- Comportement concurrentiel : conformité aux règles et pratiques de concurrence loyale ;
- Protection des données : examen de politiques robustes de protection des données et de respect de la vie privée ;

- Conformité réglementaire : respect des réglementations ESG internationales en constante évolution ;
- Relations avec les communautés : évaluation de l'engagement auprès des communautés locales et de la contribution au développement local.

Critères relatifs au modèle économique :

- Qualité et sécurité des produits : garantie du respect de normes élevées de qualité et de sécurité ;
- Gestion du cycle de vie : évaluation des pratiques de durabilité en fin de vie des produits et promotion de l'économie circulaire ;
- Pratiques commerciales éthiques : examen des pratiques commerciales responsables et maintien d'un niveau élevé de satisfaction client ;
- Achats responsables : garantie de pratiques d'approvisionnement éthiques et durables et évaluation de la performance ESG des fournisseurs clés ;
- Résilience du modèle économique : évaluation de la durabilité et de l'adaptabilité du modèle économique.

Intégration des indicateurs ESG et processus de due diligence

Nous continuons d'intégrer des indicateurs clés de performance ESG dans notre stratégie d'investissement en tant qu'élément central de notre processus décisionnel. Cette intégration garantit que chaque investissement est aligné sur nos objectifs de durabilité et nos standards éthiques. Les indicateurs couvrent notamment l'impact environnemental, la responsabilité sociale, la diversité et la gouvernance.

Afin de collecter et de suivre ces indicateurs, un questionnaire ESG (alimenté par la plateforme Apiday) est transmis lors de la phase de due diligence externe de notre processus d'investissement (entre la signature du term sheet et la réalisation définitive de l'opération).

Dans les pactes d'actionnaires conclus avec les sociétés en portefeuille, nous insérons des clauses juridiquement contraignantes imposant auxdites sociétés un reporting annuel sur leur performance ESG. Ces clauses nous donnent accès aux données RSE essentielles ainsi qu'aux informations relatives à tout incident ESG ou décision stratégique significative. Cette évaluation rigoureuse nous permet d'identifier et d'atténuer les risques, en veillant à ce que nos investissements contribuent positivement aux objectifs de durabilité.

Suivi et évaluation des sociétés

Après l'investissement, nous assurons un suivi et une évaluation continués des sociétés en portefeuille au regard des indicateurs ESG définis. Au moyen du questionnaire Apiday, nous évaluons systématiquement différentes dimensions ESG afin de garantir une conformité et des progrès constants. Ce suivi régulier favorise la transparence, la responsabilité et l'amélioration continue des performances ESG.

En appliquant ces critères de sélection actualisés, OneRagtime favorise non seulement une croissance durable, mais contribue également à impulser des changements positifs au sein de l'écosystème au sens large.

4. Engagement environnemental

Objectifs de réduction des émissions de carbone

Nos objectifs sont les suivants :

S'agissant des émissions de scope 3, notre objectif de réduction est intrinsèquement lié à notre ambition d'accroître l'implication des sociétés en portefeuille. Nous visons à ce que les sociétés de

notre portefeuille aient évalué leur empreinte carbone et mis en œuvre des plans de réduction proactifs d'ici 2025. Afin de faciliter cette démarche, nous accompagnerons activement ces sociétés en leur fournissant les outils appropriés, grâce à l'expertise dédiée d'Apiday.

Par ailleurs, nous ferons de l'évaluation et de la réduction de l'empreinte carbone une pratique standard pour toute nouvelle société intégrant le portefeuille, dès le début de notre investissement.

Proportion des investissements (contrôle global) – 30 % d'impact (Article 8 SFDR)

OneRagtime met en avant ses fonds relevant de l'article 8 : OneRagtime Paragon et OneRagtime Rhapsody II. Nous veillons à ce qu'au moins 30 % de nos investissements soient qualifiés d'investissements à impact au sens de l'article 8 du règlement SFDR. Ces investissements visent à promouvoir des caractéristiques environnementales et sociales tout en respectant des pratiques de gouvernance robustes.

Nous menons une due diligence approfondie et rigoureuse afin d'identifier et d'investir dans des sociétés présentant un impact positif mesurable sur l'environnement. Notre champ d'intervention couvre notamment les secteurs des technologies propres, des énergies renouvelables, de l'agriculture durable et des initiatives d'économie circulaire.

Charte France Invest

Nous sommes signataires de la Charte France Invest, ce qui témoigne de notre engagement en faveur d'un investissement responsable et transparent. Cette charte constitue un cadre d'intégration des considérations ESG dans nos décisions d'investissement et dans la gestion durable de notre portefeuille. Le respect de la Charte France Invest implique un reporting régulier de nos actions ESG, un dialogue avec les parties prenantes et la participation à des initiatives promouvant la finance durable et l'investissement responsable en France.

Processus de suivi et d'évaluation des sociétés – indicateurs ESG

Nous avons mis en place un processus complet de suivi et d'évaluation afin de mesurer la performance ESG des sociétés en portefeuille. Ce processus repose sur la définition d'indicateurs clés de performance ESG alignés sur nos objectifs environnementaux.

Ces indicateurs couvrent notamment les émissions de carbone, la consommation énergétique, la gestion des déchets, l'utilisation de l'eau et l'impact sur la biodiversité. Nous examinons régulièrement ces indicateurs et collaborons avec les sociétés afin de garantir une amélioration continue et le respect des meilleures pratiques.

5. Engagement social

Promotion des indicateurs de diversité et d'inclusion

Au sein de notre société de capital-investissement, nous nous engageons à sensibiliser et à faire évoluer les mentalités quant à l'importance de la diversité et de l'inclusion. Nous estimons qu'un environnement diversifié et inclusif est essentiel pour favoriser l'innovation, la stabilité financière et le bien-être général. Nous veillons à ce que l'ensemble des membres de l'équipe comprenne l'importance de la diversité et de l'inclusion, dans le respect de chacun, indépendamment de son origine, de son genre, de son orientation sexuelle ou de son handicap. Notre objectif est de créer un environnement de travail dans lequel chaque individu se sent respecté, valorisé et accepté.

Afin de soutenir ces objectifs, nous avons mis en place des processus inclusifs et élaboré une politique Diversité, Équité et Inclusion assortie d'objectifs mesurables visant à promouvoir l'égalité des chances. Cette politique a été examinée et approuvée par l'ensemble des collaborateurs.

Bien-être et développement des collaborateurs

Outre la promotion de la diversité et de l'inclusion, nous nous engageons en faveur du bien-être et du développement de nos collaborateurs. Nous reconnaissons qu'un environnement de travail bienveillant et orienté vers la progression est essentiel à l'épanouissement personnel et professionnel. À ce titre, nous proposons divers programmes de bien-être destinés à soutenir la santé physique et mentale de nos collaborateurs, notamment l'adhésion Gymlib pour l'ensemble de l'équipe.

Nous offrons également des opportunités de formation continue, telles que des programmes de formation et du mentorat assurés par l'équipe OneRagtime, afin d'accompagner l'évolution professionnelle des collaborateurs. Des parcours d'évolution de carrière clairs ont été définis et les collaborateurs sont encouragés à fixer et atteindre leurs objectifs de développement personnel.

Conformément à la Charte SISTA et à la Charte Parité France Invest, nous nous engageons à promouvoir la parité femmes-hommes et à renforcer la représentation sociétale au sein de nos effectifs. Nos stratégies de recrutement visent à accroître la proportion de femmes au sein de l'équipe. À ce jour, l'équipe OneRagtime est composée à 50 % de femmes.

6. Engagement en faveur d'une gouvernance saine

Transparence et responsabilité

Nous mettons en œuvre une politique globale de transparence garantissant à l'ensemble des parties prenantes un accès à une information claire, exacte et fournie en temps utile concernant les activités du fonds, ses investissements et sa performance financière. À cette fin, nous avons instauré un canal de communication ouvert permettant aux parties prenantes de formuler des retours ou de soulever des préoccupations, auxquelles il est répondu de manière diligente et appropriée.

Pratiques éthiques et conformité

Afin de maintenir les standards les plus élevés d'intégrité financière et de conformité réglementaire, nous collaborons avec CP Conseil pour la réalisation d'audits réguliers et indépendants de nos comptes et de nos opérations. Nous organisons également des sessions de formation régulières à destination des collaborateurs et partenaires sur les pratiques éthiques, les exigences de conformité et les mesures de lutte contre la corruption.

Structuration des conseils d'administration et de la direction

Nos conseils d'administration et équipes de direction sont constitués de manière à refléter un équilibre de compétences, d'expériences et de perspectives, favorisant une prise de décision robuste et une gouvernance efficace. Des personnalités reconnues telles que Jean-Marie Messier, Virginie Morgan, Patrick Sayer et Philippe Bourguignon apportent leur expertise stratégique et leur supervision.

Indicateurs de gouvernance

Enfin, nous collaborons avec Apiday afin de développer et de suivre des indicateurs clés de performance en matière de gouvernance, offrant une approche structurée pour mesurer et améliorer les pratiques de gouvernance. Nous suivons notamment des indicateurs relatifs à la diversité des conseils, à la fréquence des réunions, au niveau d'engagement des parties prenantes et aux résultats des audits de conformité.

Notre approche globale vise à intégrer de manière transversale les considérations ESG dans l'ensemble de nos processus décisionnels, depuis la sélection préalable des investissements jusqu'à la gestion continue du portefeuille. Au travers de nos fonds relevant de l'article 8, OneRagtime Rhapsody II et OneRagtime Paragon, nous démontrons notre engagement en faveur des investissements à

impact, avec une part significative du portefeuille dédiée à des entreprises générant des impacts environnementaux et sociaux positifs. En intégrant les standards de place, tels que la Charte France Invest, nous réaffirmons notre engagement en faveur de la transparence, de l'éthique et d'une gouvernance robuste.

Nous estimons qu'en intégrant les principes ESG au cœur de nos opérations, nous protégeons non seulement nos investissements, mais contribuons également à la construction d'un avenir plus durable et plus équitable. Nos efforts continus d'amélioration de la stratégie ESG, appuyés par un suivi et une évaluation rigoureux, permettent à OneRagtime de demeurer à l'avant-garde de l'investissement responsable et de créer de la valeur à long terme pour l'ensemble de ses parties prenantes.